DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 05/01/2026
Reçu en préfecture le 05/01/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20251218-20251203-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-cinq le 18 décembre à 19 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chauvigné en séance publique sous la présidence de :

Mr Henri RAULT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

Etaient présents : 7

H. Rault, P. Souchu, , T. Fretay, J. Hodouin, E. Chevalier, C. Duchêne, J. Brézel,

Etaient absents : 5

M. Gazengel, S. Battais, V. Elshout, S. Servais, A. Coudray

Etaient excusés : 3

V. Elshout, S. Servais, A. Coudray

Madame Duchêne a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 11 décembre 2025

Date d'affichage : 11 décembre 2025

****

Délibération 2025-12-03

Objet : Demande de dédommagement location de salle extérieure Comité des fêtes

Monsieur le maire donne lecture d'un courrier émanant de l'association du Comité des fêtes de Chauvigné qui demande à bénéficier d'une subvention comme dédommagement de l'utilisation d'une salle des fêtes extérieure pour le carnaval organisé le 9 mars 2024 à Saint-Marc-le-Blanc

Le conseil municipal, après en, avoir délibéré, à l'unanimité, vote une subvention de 554 € à l'APE, équivalent au montant de la location de la salle utilisée le 9 mars 2024.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
H. RAULT

MAIRIE DE CHAUVIGNÉ ILLE-ET-VILAINE